
210.31**Initiation à la chimie analytique****(1982)**

TYPE DE SANCTION:**ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES****38 unités****Établissements autorisés:**cégep Ahuntsic
cégep de Rimouski**CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE**

- Avoir réussi au secondaire les cours suivants:

- . Mathématique 064-536;
- . Physique 053-534 ou (054-424 ou 054-434 ou 054-454 de l'ancien programme);
- . Chimie 051-564.

OBJECTIFS

Former un technicien capable de réaliser sous supervision les analyses chimiques régulières par voie humide rencontrées dans l'industrie; se servir des techniques simples de purification et de séparation des produits chimiques; réaliser des essais physico-chimiques faisant appel à l'utilisation d'appareils simples comme le pH-mètre, le réfractomètre, le polarimètre, etc.

CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUE	3-2-3	2 2/3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3	2 2/3
202-101-82	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3	2 2/3
202-201-75	CHIMIE DES SOLUTIONS	3-2-3	2 2/3
202-202-75	CHIMIE ORGANIQUE I	3-2-3	2 2/3
202-301-78	CHIMIE PHYSIQUE I	3-2-3	2 2/3
202-302-75	CHIMIE ORGANIQUE II	3-2-3	2 2/3
202-401-78	CHIMIE PHYSIQUE II	3-2-3	2 2/3
203-202-74	ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME	3-2-3	2 2/3
203-302-74	OPTIQUE ET STRUCTURE DE LA MATIÈRE	3-2-3	2 2/3
210-110-78	CHIMIE ANALYTIQUE I	1-4-2	2 1/3
210-210-78	CHIMIE ANALYTIQUE II	1-4-2	2 1/3
210-311-78	CHIMIE ANALYTIQUE III	3-4-3	3 1/3

210.31

plus un des blocs suivants:

BLOC I

210-411-78	CHIMIE ANALYTIQUE IV	3-4-3	3 1/3
------------	----------------------	-------	-------

BLOC II

210-703-81	ANALYSE CHIMIQUE INSTRUMENTALE	1-3-2	2
210-704-81	ANALYSE CHIMIQUE	1-2-2	1 2/3

930427

TYPE DE SANCTION:
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

46 2/3 unités

Établissement autorisé:
cégep de Shawinigan

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Avoir réussi au secondaire les cours suivants:

- . Physique 053-534 ou (054-424 ou 054-434 ou 054-454 de l'ancien programme);
- . Chimie 051-444 ou 051-464.

OBJECTIFS

Former un technicien capable d'assumer le contrôle et la surveillance des opérations courantes dans les industries électrochimiques; en particulier, appliquer les principes chimiques de base de l'électrochimie, contrôler l'opération d'appareils de production et déterminer, par analyse chimique, la composition des solutions utilisées dans les bains électrochimiques.

CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUE	3-2-3	2 2/3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3	2 2/3
202-101-82	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3	2 2/3
202-111-73	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3	2 2/3
202-201-75	CHIMIE DES SOLUTIONS	3-2-3	2 2/3
202-202-75	CHIMIE ORGANIQUE I	3-2-3	2 2/3
202-302-75	CHIMIE ORGANIQUE II	3-2-3	2 2/3
203-111-74	MESURES ET ANALYSE	2-3-4	3
203-202-74	ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME	3-2-3	2 2/3
203-302-74	OPTIQUE ET STRUCTURE DE LA MATIÈRE	3-2-3	2 2/3

210.32

210-110-78	CHIMIE ANALYTIQUE I	1-4-2	2 1/3
210-330-78	ESSAIS ET MESURES PHYSICO-CHIMIQUES I	2-4-2	2 2/3
210-336-84	ÉLECTROCHIMIE I	3-2-3	2 2/3
210-411-78	CHIMIE ANALYTIQUE IV	3-4-3	3 1/3
210-430-78	ESSAIS ET MESURES PHYSICO-CHIMIQUES II	2-3-2	2 1/3
210-436-84	ÉLECTROCHIMIE II	1-4-2	2 1/3
210-536-84	ÉLECTROCHIMIE III	3-2-3	2 2/3
210-712-84	CHIMIE INSTRUMENTALE	0-2-2	1 1/3

930304

223.33

Gestion de l'énergie

(1984)

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

27 unités

Établissement autorisé:

John Abbott College

Période d'approbation: A-84 à E-95

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Secondaire V en sciences de préférence ou une motivation suffisante pour suivre une formation en sciences et techniques.

OBJECTIFS

Donner à l'élève les bases scientifiques et techniques indispensables à la compréhension des processus utilisant de l'énergie. Fournir à l'élève les méthodes pour mener des analyses énergétiques. Préparer l'élève à la formulation orale et écrite de ses activités et de ses recommandations liées à la gestion de l'énergie.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Plusieurs milieux de travail nécessitent au moins un technicien en conservation d'énergie à temps plein tels, à titre d'exemple, les industries métallurgiques et pétrolières, l'Hydro-Québec, les grosses compagnies de transport, les industries de pâtes et papier, de la construction, de l'alimentation ainsi que les milieux d'enseignement, hospitaliers et gouvernementaux. Les milieux de travail plus petits, par le biais de l'engagement d'ingénieurs conseil, utilisent aussi les services de techniciens en conservation d'énergie.

CONTENU DU PROGRAMME

223-703-83	INTRODUCTION À LA PHYSIQUE TECHNIQUE	3-2-3	2 2/3
223-704-83	INTRODUCTION À LA MATHÉMATIQUE APPLIQUÉE	3-2-3	2 2/3
223-705-83	INTRODUCTION À L'UTILISATION DE MICRO-ORDINATEURS I	1-2-2	1 2/3

223.33

223-706-83	INTERPRÉTATION DE SCHÉMAS	1-2-2	1 2/3
223-707-83	ANALYSE ÉNERGÉTIQUE	2-1-3	2
223-708-83	SYSTÈMES ÉLECTRIQUES	3-3-3	3
223-709-83	INTRODUCTION À L'UTILISATION DE MICRO-ORDINATEURS II	0-3-1	1 1/3
223-710-83	CONSOMMATION ET COÛTS	3-0-2	1 2/3
223-712-83	CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET VENTILATION	1-2-3	2
223-713-83	ÉCLAIRAGE	1-0-1	2/3
223-714-83	PROCÉDÉS MANUFACTURIERS	1-2-2	1 2/3
223-715-83	INSTRUMENTATION	3-3-3	3
223-716-83	SYSTÈMES À VAPEUR	3-3-3	3

920625

TYPE DE SANCTION:
 ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

44 2/3 unités

Établissement autorisé:
 cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

L'élève en Techniques du meuble et du bois ouvré reçoit une formation qui le prépare à devenir le pivot entre la direction de l'industrie et l'opérateur spécialisé.

Le diplômé est appelé après quelques années d'expérience à remplir diverses fonctions au niveau intermédiaire de l'organisation d'une industrie: contre-maître de département, directeur des procédés, directeur du contrôle de production, directeur du contrôle de qualité, planificateur de la production, directeur de section du génie industriel, surintendant de l'usine, gérant de l'usine.

CONTENU DU PROGRAMME

233-101-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION I	3-6-2	3 2/3
233-201-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION II	3-6-2	3 2/3
233-301-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION III	3-6-2	3 2/3
233-311-77	ÉLÉMENTS DU MEUBLE I	2-2-2	2
233-331-77	TECHNOLOGIE GÉNÉRALE	2-0-1	1
233-341-77	PHYSIQUE DU BOIS I	1-2-2	1 2/3
233-401-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION IV	3-6-2	3 2/3
233-411-77	ÉLÉMENTS DU MEUBLE II	2-2-2	2
233-441-77	PHYSIQUE DU BOIS II	1-2-2	1 2/3
233-501-81	TECHNIQUES DE PRODUCTION V	4-10-4	6
233-511-77	ÉTUDE DES MÉTHODES	2-1-2	1 2/3
233-601-81	TECHNIQUES DE PRODUCTION VI	4-10-4	6
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2	2
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2	2
401-905-76	ÉVALUATION DES TÂCHES ET PLANS BONIS	3-0-2	1 2/3
401-911-76	ÉTUDE DES MOUVEMENTS ET DES TEMPS	3-1-3	2 1/3

*TYPE DE SANCTION:**ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES*

27 unités

Établissements autorisés:

Dawson college
 cégep de Maisonneuve
 cégep Montmorency

OBJECTIFS

Entretenir, réparer et modifier les micro-ordinateurs et les périphériques.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Étant donné que le champ d'application de ce programme (A.E.C. en *Techniques numériques appliquées aux ordinateurs*) s'inscrit dans le Plan global du Programme F.P.T.P. Région Montréal Métro Année 1983-1984, dont le collège de Montmorency fait partie, à priori, les perspectives professionnelles devraient être intéressantes. Le métier reconnu "priorité nationale" qu'exercera l'élève, devrait lui conférer une employabilité avantageuse.

Les contacts avec l'industrie et les employeurs laissent croire qu'il y a une forte demande pour ce type de technicien capable d'entretenir et de dépanner les micro-ordinateurs qui nous envahissent. Apparemment environ 80% du travail de réparation pourrait être fait par un individu ayant suivi ce programme. Donc, tant pour les perspectives de travailler pour quelqu'un que de s'établir à son compte, ce programme présente des attraits certains.

CONTENU DU PROGRAMME

243-150-84	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-2	2
243-160-84	RÉSOLUTION DE PROBLÈMES D'ÉLECTROTECHNIQUE	2-2-2	2
243-170-84	CIRCUITS À COURANT CONTINU	3-2-2	2 1/3
243-250-84	COMMUTATION PAR SEMI-CONDUCTEUR	3-2-2	2 1/3
243-260-84	INTRODUCTION AUX MICRO-ORDINATEURS	2-2-2	2
243-270-84	CIRCUITS À COURANT ALTERNATIF	3-2-2	2 1/3

243.92

243-350-84	CIRCUITS NUMÉRIQUES	3-2-2	2 1/3
243-360-84	MICRO-ORDINATEUR	2-2-2	2
243-370-84	ALIMENTATION-THYRISTOR	3-2-2	2 1/3
243-470-84	CIRCUITS INTÉGRÉS LINÉAIRES	3-2-2	2 1/3
243-583-84	PÉRIPHÉRIQUES	2-2-1	1 2/3
243-683-84	ORDINATEURS	4-3-3	3 1/3

940927

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

16 2/3 unités

Établissement autorisé:

cégep Beauce-Appalaches

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Être inspecteur dans une municipalité ou l'équivalent.

OBJECTIFS

Développer chez l'inspecteur de l'environnement la notion du concept global de l'environnement et de sa relation très étroite avec les questions d'aménagement du territoire et de développement économique.

Aider l'inspecteur de l'environnement à introduire dans son quotidien une dimension éducative dans un travail qui demeure principalement de nature coercitive.

Rendre l'inspecteur de l'environnement capable de solutionner lui-même un plus grand nombre de dossiers.

Fournir à l'inspecteur de l'environnement des outils lui permettant d'atteindre une plus grande efficacité dans la solution des problèmes qui lui sont soumis et ce, par une meilleure organisation de son temps de travail.

CONTENU DU PROGRAMME

101-907-79	INITIATION À L'ÉCOLOGIE	2-1-2	1 2/3
222-111-81	INTRODUCTION À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1-2-2	1 2/3
262-730-81	LOIS ET RÉGLEMENT EN ENVIRONNEMENT	2-1-2	1 2/3
262-731-81	HYGIÈNE DE L'ENVIRONNEMENT	2-1-2	1 2/3
262-732-81	SOLS ET EAUX SOUTERRAINES	2-1-2	1 2/3
262-733-81	RÉGLEMENTATION ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION I	2-1-2	1 2/3
262-734-81	INSTALLATIONS SEPTIQUES I	2-1-2	1 2/3
262-735-81	RÉGLEMENTATION ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION II	2-1-2	1 2/3
262-736-81	INSTALLATIONS SEPTIQUES II	2-1-2	1 2/3
589-907-79	COMMUNICATIONS AVEC LE PUBLIC	2-1-2	1 2/3

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

45 2/3 unités

Établissement autorisé:

cégep de Saint-Félicien

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Posséder une expérience pertinente d'un an à l'emploi d'une entreprise minière ou l'équivalent.

OBJECTIFS

Contremaître de quart: permettra d'assumer les responsabilités de la production, du bon rendement, de l'entretien de l'équipement et du rôle de surveillance.

Arpenteur de mine: permettra d'exécuter les relevés des chantiers, galeries et moneries, la mise en plans et sections des données, le calcul des volumes sur plan et section, etc.

Préposé à la ventilation: permettra d'exécuter le relevé de ventilation, le contrôle de l'hygiène, l'aération, l'ajustement du système, la mise en plan des données, etc.

Préposé au contrôle de la qualité du travail: permettra l'étude du temps et mouvement, la mise au point de standards, etc.

Préposé au calcul des bonis et contrôle des coûts: permettra la compilation du travail effectué dans les chantiers et autres ouvertures, le calcul des primes, le calcul des dépenses pour tel ou tel travail, etc.

CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUE	3-2-3	2 2/3
230-910-78	TOPOMÉTRIE I	2-2-2	2
230-920-78	TOPOMÉTRIE II	2-2-2	2
230-930-78	TOPOMÉTRIE III	3-3-3	3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2	2
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2	2

271.32

242-310-76	GÉOMÉTRIE COTÉE I	1-2-3	2
242-410-76	GÉOMÉTRIE COTÉE II	1-2-3	2
271-130-82	EXPLOITATION DES MINES	2-1-1	1 1/3
271-220-82	CONCASSAGE ET BROYAGE	2-2-2	2
271-430-82	ÉVALUATION DES GISEMENTS	3-2-2	2 1/3
271-502-82	FORAGE ET ABATTAGE DES ROCHES	3-1-2	2
271-512-82	MANUTENTION DES MATÉRIAUX ABATTUS	3-1-2	2
271-540-82	AÉRAGE I	2-1-2	1 2/3
271-602-82	PROJET D'EXPLOITATION	0-3-1	1 1/3
271-642-82	AÉRAGE II	2-1-1	1 1/3
271-650-82	TOPOMÉTRIE SOUTERRAINE	2-2-2	2
271-902-79	ÉLÉMENTS DE MINÉRALOGIE PÉTROLOGIE ET GÎTOLOGIE	2-2-1	1 2/3
271-912-79	PRESSIONS DE TERRAINS ET SOUTÈNEMENTS	2-2-1	1 2/3
271-920-82	ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ	2-1-1	1 1/3
271-922-79	GÉOLOGIE STRUCTURALE	2-2-1	1 2/3
401-936-76	GESTION DU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE	2-2-1	1 2/3
601-924-67	LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TECHNIQUE	3-0-3	2
	ANGLAIS LANGUE SECONDE (1)	2-1-3	2

(1) Le cours suivi par l'élève est déterminé par le collège à la suite d'un test.

920630

280.33**Mécanicien d'entretien d'aéronefs****(1978)**

TYPE DE SANCTION:
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

45 1/3 unités

Établissement autorisé:
cégep Edouard-Montpetit**CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE**

- Avoir réussi au secondaire les cours suivants:

- . Mathématique 064-536;
- . Physique 053-534 ou (054-424 ou 054-434 ou 054-454 de l'ancien programme).

OBJECTIFS

Former des mécaniciens d'entretien qui pourront, après avoir complété ce programme, se présenter aux examens du Ministère des Transports, afin d'obtenir une licence de mécanicien d'entretien de catégorie "A" pour avion conventionnel ou catégorie "R" pour hélicoptère.

CONTENU DU PROGRAMME

242-280-78	LECTURE DE PLANS	2-2-2	2
243-280-78	ÉLECTRICITÉ DE BASE DE L'AVION	1-3-2	2
243-281-78	ÉLECTRONIQUE AÉRONAUTIQUE	1-4-2	2 1/3
280-110-74	CELLULE	3-3-2	2 2/3
280-120-78	MACHINES-OUTILS	0-3-0	1
280-220-78	MÉTAL EN FEUILLE	0-3-0	1
280-230-77	PROPULSEURS I	3-3-2	2 2/3
280-310-78	MÉCANISME ET CONTRÔLE DE VOL	2-2-1	1 2/3
280-320-78	RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES	2-0-1	1
280-413-74	MÉTALLURGIE	2-4-2	2 2/3
280-433-78	PROPULSEURS II	3-3-2	2 2/3
280-450-74	RAPPORT AÉRONAUTIQUE	3-0-3	2
280-520-78	INSTRUMENTS DE BORD	2-2-1	1 2/3
280-533-78	PROPULSEURS III	3-5-2	3 1/3
280-550-74	SYSTÈMES D'AÉRONEFS	3-2-2	2 1/3

280.33

280-553-78	STAGE D'ENTRETIEN I	0-3-2	1 2/3
280-563-78	HÉLICOPTÈRES I	1-3-2	2
280-623-78	THERMODYNAMIQUE II	2-3-2	2 1/3
280-633-74	AÉRODYNAMIQUE	3-0-2	1 2/3
280-653-78	STAGE D'ENTRETIEN II	1-3-2	2
280-663-78	HÉLICOPTÈRES II	2-3-2	2 1/3
280-711-78	STRUCTURES AÉRONAUTIQUES MÉTALLIQUES	1-5-1	2 1/3

920630

310.31**Initiation aux techniques policières****(1983)**

TYPE DE SANCTION:**ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES**

23 1/3 à 24 1/3 unités

Établissement autorisé:

cégep Ahuntsic

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Être à l'emploi d'un service de police à titre de policier.

OBJECTIFS

Permettre aux policiers d'acquérir la formation correspondant à une partie du champ de spécialisation du programme de diplôme d'études collégiales en 310.01, Techniques policières.

CONTENU DU PROGRAMME

L'élève est tenu de réussir douze (12) cours répartis de la façon suivante:

plus deux cours parmi les suivants:

350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3	2
350-212-77	PSYCHOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	2-1-3	2
387-960-83	INITIATION À LA SOCIOLOGIE	3-0-3	2
387-964-75	SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3	2
387-979-72	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE SOCIALE	1-2-3	2

plus dix cours parmi les suivants:

310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2	1 2/3
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2	1 2/3
310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3	2
310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3	2
310-330-77	FONCTIONS ET ORGANISATION DE LA POLICE I	3-0-3	2
310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3	2
310-420-77	DROIT PÉNAL II	3-0-3	2
310-430-77	FONCTIONS ET ORGANISATION DE LA POLICE II	3-0-3	2
310-501-71	CRIMINALISTIQUE	3-1-3	2 1/3

310.31

310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3	2
310-531-77	OPÉRATIONS POLICIÈRES	3-0-3	2
310-541-77	TECHNIQUES D'INTERVIEW ET D'INTERROGATOIRE	2-1-3	2
310-551-77	TECHNIQUES D'ENQUÊTE POLICIÈRE	3-0-3	2
310-561-77	SÉMINAIRE	2-1-3	2

920630

310.32**Initiation aux techniques correctionnelles****(1983)**

TYPE DE SANCTION:
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

31 1/3 à 32 unités

Établissement autorisé:
cégep François-Xavier-Garneau

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Être à l'emploi d'une institution pénale à titre d'agent de la paix, d'agent de correction ou exercer une fonction similaire.

OBJECTIFS

Permettre aux agents de correction, aux agents de la paix ou à toutes autres personnes exerçant une fonction similaire dans une institution pénale d'acquérir la formation correspondant à une partie du champ de spécialisation du programme de diplôme d'études collégiales en 310.02, *Techniques d'intervention en délinquance*.

CONTENU DU PROGRAMME

L'élève est tenu de réussir dix-huit cours (comprenant 6 stages) répartis de la façon suivante:

plus deux cours parmi les suivants:

350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3	2
350-212-77	PSYCHOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	2-1-3	2
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3	2
ou			
387-964-75	SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3	2
387-960-83	INITIATION À LA SOCIOLOGIE	3-0-3	2
387-979-72	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE SOCIALE	1-2-3	2

310.32

plus dix cours parmi les suivants:

310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2	1 2/3
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2	1 2/3
310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3	2
310-312-77	PÉNOLOGIE I	3-0-3	2
310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3	2
310-322-77	TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET D'INTERVIEW I	2-1-3	2
310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3	2
310-412-77	PÉNOLOGIE II	3-0-3	2
310-420-77	DROIT PÉNAL II	3-0-3	2
310-422-77	TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET D'INTERVIEW II	2-1-3	2
310-512-71	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE	3-0-3	2
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3	2
ou			
310-552-77	SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE	2-1-3	2
310-532-77	RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET DÉLINQUANCE	3-0-3	2
310-542-77	ÉLÉMENTS DE PSYCHIATRIE CARCÉRALE	3-0-3	2

plus six stages parmi les douze suivants:

310-950-73	SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE (STAGE)*	0-3-1	1 1/3
310-951-73	RÉCEPTION DES DÉTENUS ET ADAPTATION AU MILIEU CARCÉRAL (STAGE)*	0-3-1	1 1/3
310-952-73	UNITÉ RÉSIDENTIELLE (UNITÉ C) (STAGE)*	0-3-1	1 1/3
310-953-73	RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR (STAGE)*	0-3-1	1 1/3
310-954-73	LOISIRS EN MILIEU CARCÉRAL (STAGE)*	0-3-1	1 1/3
310-955-73	FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL (STAGE)*	0-3-1	1 1/3
310-956-73	TRAITEMENT EN MILIEU CARCÉRAL I (STAGE)* (Traitement individuel)	0-3-1	1 1/3
310-957-73	TRAITEMENT EN MILIEU CARCÉRAL II (STAGE)* (Traitement de groupe) (UNITÉ C)	0-3-1	1 1/3
310-958-73	PRÉLIBÉRATION (STAGE)*	0-3-1	1 1/3
310-959-73	MAISONS DE TRANSITION (STAGE)*	0-3-1	1 1/3
310-960-73	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE (STAGE)*	0-3-1	1 1/3
310-961-73	LES PRÉVENUS (STAGE)*	0-3-1	1 1/3

* Le stage est crédité au bulletin lorsque l'élève l'a complété ou encore qu'il a achevé tous les cours qui le précèdent, s'il y a exemption.

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

28 1/3 unités

Établissement autorisé:

cégep Ahuntsic

OBJECTIFS

À la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances de base reliées aux enquêtes criminelles et à d'autres services spécialisés d'un corps policier.

CONTENU DU PROGRAMME

310-501-71	CRIMINALISTIQUE	3-1-3	2 1/3
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3	2
310-541-77	TECHNIQUES D'INTERVIEW ET D'INTERROGATOIRE	2-1-3	2
310-720-77	CRIME ORGANISÉ	3-0-3	2
310-751-77	TECHNIQUES D'ENQUÊTE CRIMINELLE	3-0-3	2
310-785-77	RENSEIGNEMENTS CRIMINELS	3-0-3	2

plus six cours parmi les suivants:

310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3	2
310-420-77	DROIT PÉNAL II	3-0-3	2
310-512-71	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE	3-0-3	2
310-561-77	SÉMINAIRE	2-1-3	2
310-710-77	CRIME ÉCONOMIQUE	3-0-3	2
310-725-77	MORALITÉ	3-0-3	2
310-735-77	PRÉVENTION DU CRIME II	3-0-3	2
310-740-77	DROIT MUNICIPAL	3-0-3	2
310-750-77	FILATURE	3-0-3	2
310-755-77	NÉGOCIATIONS AVEC RAVISSEURS	3-0-3	2
310-760-77	INCENDIES CRIMINELS	3-0-3	2
310-765-77	DROGUES	3-0-3	2
310-775-77	PROTECTION DE LA SCÈNE DU CRIME	3-0-3	2

au plus, deux cours parmi les suivants:

310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3	2
310-330-77	FONCTIONS ET ORGANISATION DE LA POLICE I	3-0-3	2
310-430-77	FONCTIONS ET ORGANISATION DE LA POLICE II	3-0-3	2
310-531-77	OPÉRATIONS POLICIÈRES	3-0-3	2

310.37**Patrouille****(1983)**

TYPE DE SANCTION:
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

28 unités

Établissement autorisé:
cégep Ahuntsic

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Être à l'emploi d'un service de police à titre de policier.

OBJECTIFS

À la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances de base reliées aux opérations fondamentales de patrouille effectuées quotidiennement et à d'autres services spécialisés d'un corps policier.

CONTENU DU PROGRAMME

310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3	2
310-730-77	PRÉVENTION DU CRIME I	3-0-3	2
310-770-77	RELATIONS COMMUNAUTAIRES	3-0-3	2
310-775-77	PROTECTION DE LA SCÈNE DU CRIME	3-0-3	2
310-790-77	MÉTHODES DE PATROUILLE	3-0-3	2
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3	2

plus six cours parmi les suivants:

310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3	2
310-501-71	CRIMINALISTIQUE	3-1-3	2 1/3
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3	2
310-541-77	TECHNIQUES D'INTERVIEW ET D'INTERROGATOIRE	2-1-3	2
310-551-77	TECHNIQUES D'ENQUÊTE POLICIÈRE	3-0-3	2
310-561-77	SÉMINAIRE	2-1-3	2
310-571-77	NOTIONS DE DROIT PRIVÉ	3-0-3	2
310-710-77	CRIME ÉCONOMIQUE	3-0-3	2
310-785-77	RENSEIGNEMENTS CRIMINELS	3-0-3	2
350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3	2
387-960-83	INITIATION À LA SOCIOLOGIE	3-0-3	2
601-926-67	L'ART DE LA COMMUNICATION ORALE	3-0-3	2

310.37

au plus, deux cours parmi les quatre suivants:

310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3	2
310-330-77	FONCTIONS ET ORGANISATION DE LA POLICE I	3-0-3	2
310-430-77	FONCTIONS ET ORGANISATION DE LA POLICE II	3-0-3	2
310-531-77	OPÉRATIONS POLICIÈRES	3-0-3	2

920630

TYPE DE SANCTION:
 ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

23 1/3 à 25 2/3 unités

Établissement autorisé:
 cégep Ahuntsic

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Être à l'emploi d'un service de police à titre de policier.

OBJECTIFS

À la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances nécessaires afin d'améliorer son travail au sein de la population et d'aider le citoyen qui se trouve en situation de problèmes.

CONTENU DU PROGRAMME

310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2	1 2/3
310-571-77	NOTIONS DE DROIT PRIVÉ	3-0-3	2
310-770-77	RELATIONS COMMUNAUTAIRES	3-0-3	2
310-780-77	LOIS DE PROTECTION DES CITOYENS	3-0-3	2
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3	2
387-960-83	INITIATION À LA SOCIOLOGIE	3-0-3	2

plus six cours parmi les suivants:

201-102-82	MATHÉMATIQUE	3-2-3	2 2/3
201-337-77	STATISTIQUE	3-2-3	2 2/3
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2	1 2/3
310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILÉ I	3-0-3	2
350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3	2
350-212-77	PSYCHOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	2-1-3	2
387-964-75	SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3	2
387-979-72	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE SOCIALE	1-2-3	2
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3	2
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4	2 2/3
601-926-67	L'ART DE LA COMMUNICATION ORALE	3-0-3	2

310.38

603-104-76	LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE	3-0-3	2
603-204-76	LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE	3-0-3	2
603-304-76	LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE	3-0-3	2
603-404-76	LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE	3-0-3	2

920630

311.31**Techniques de prévention****(1977)**

TYPE DE SANCTION:
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

21 à 21 2/3 unités

Établissement autorisé:
cégep André-Laurendeau

OBJECTIFS

Ce programme vise à sensibiliser l'individu à la prévention et à le rendre capable d'en faire la promotion dans son entourage immédiat.

CONTENU DU PROGRAMME

311-101-77	FONDEMENTS DE LA PRÉVENTION	3-0-2	1 2/3
311-201-77	LA LÉGALITÉ DANS LA PRÉVENTION I	2-1-2	1 2/3
311-311-77	LES TECHNIQUES D'INSPECTION ET LES TECHNIQUES D'ENQUÊTE	3-2-3	2 2/3
311-501-77	LE PROGRAMME CADRE EN PRÉVENTION I	3-2-3	2 2/3
311-504-77	SANTÉ ET PRÉVENTION	2-2-2	2
311-631-77	PROJET D'INTERVENTION	1-3-1	1 2/3
311-641-77	TECHNIQUES D'INSTRUCTION	1-3-2	2

plus deux blocs au choix:

BLOC I

311-511-77	LA PRÉVENTION DANS L'ENTOURAGE INDUSTRIEL I	2-1-2	1 2/3
311-611-77	LA PRÉVENTION DANS L'ENTOURAGE INDUSTRIEL II	2-1-2	1 2/3

BLOC II

311-321-77	LA PRÉVENTION DANS LE TRAVAIL MANUEL I	2-1-2	1 2/3
311-421-77	LA PRÉVENTION DANS LE TRAVAIL MANUEL II	2-1-2	1 2/3

BLOC III

311-301-77	LA PRÉVENTION DANS LES ÉDIFICES I	2-1-2	1 2/3
311-401-77	LA PRÉVENTION DANS LES ÉDIFICES II	2-1-2	1 2/3

311.31

BLOC IV

311-911-77	LA PRÉVENTION SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION	2-1-3	2
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3	2

920706

*TYPE DE SANCTION:**ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES*

24 1/3 unités

Établissements autorisés:

cégep de Drummondville

cégep de Rimouski

cégep de Jonquière

cégep de Sherbrooke

cégep de Limoilou

cégep de Trois-Rivières

cégep de l'Outaouais

cégep du Vieux-Montréal

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Oeuvrer dans le domaine de la sécurité-incendie: préventionnistes, assureurs, inspecteurs en bâtiments, agents de sécurité, enquêteurs, ajusteurs d'assurances, vendeurs d'appareils de prévention et sécurité-incendie, pompiers, etc.

OBJECTIFS

Le programme vise à rendre l'élève capable de déceler les risques d'éclosion d'incendie, le cheminement probable du feu et des produits de combustion ainsi que les faiblesses dans le système de protection et d'auto-protection d'un bâtiment ou dans les plans d'un bâtiment prévu. L'élève doit être en mesure de prévoir les dangers d'incendie ou d'explosion dans un procédé d'opération manufacturière et en prévoir les effets probables.

L'élève sera capable de mettre en oeuvre des mesures logiques et économiquement praticables, visant à améliorer la sécurité-incendie dans des bâtiments de toute nature. Il pourra interpréter intelligemment les règlements en vigueur et surveiller les inspecteurs chargés d'appliquer de tels règlements. Il sera capable de participer à la rédaction de règlements relatifs à la sécurité-incendie, de proposer des moyens de prévention de détection d'auto-protection ainsi que des procédures d'évacuation et d'en assurer l'exécution par la suite.

CONTENU DU PROGRAMME

311-701-83	LES BASES EN CHIMIE ET PHYSIQUE DU FEU	2-1-3	2
311-702-83	LECTURE DE PLANS ET ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION	2-2-2	2
311-703-83	CODE DU BÂTIMENT	3-1-3	2 1/3
311-704-83	HYDRAULIQUE	2-1-3	2
311-705-83	MÉCANISMES DE PROTECTION	1-2-3	2
311-706-83	LOIS ET CODES DE PRÉVENTION	2-1-3	2

311.35

311-707-83	INSTALLATIONS FIXES D'EXTINCTION	2-1-3	2
311-708-83	ÉLECTRICITÉ ET MÉCANIQUE DU BÂTIMENT	2-1-3	2
311-709-83	DANGERS D'INCENDIE	2-1-3	2
311-710-83	AGENTS EXTINCTEURS	2-1-3	2
311-711-83	INSPECTION DE PRÉVENTION	1-2-3	2
311-712-83	COMPORTEMENT HUMAIN	2-1-3	2

NOTE

Le contenu du programme peut être divisé en trois parties bien distinctes:

Les trois premiers cours constituent une formation de base préalable à l'acquisition de connaissances en prévention-incendie. La section incluant les cours 311-704-83 à 311-710-83 traite spécifiquement de prévention des incendies alors que les deux derniers cours servent de synthèse à la formation d'un technicien en prévention des incendies.

Il est donc fortement recommandé à tous les collègues autorisés d'organiser la programmation de façon à ce que chacun des élèves puissent suivre les cours en respectant l'ordre dans lequel ils sont présentés.

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

43 unités

Établissement autorisé:

cégep Marie-Victorin

OBJECTIFS

Le programme en *Techniques d'éducation familiale* vise à former des adultes intéressés aux questions de vie familiale.

Plus précisément, il veut soutenir l'action des personnes engagées dans la prévention et la promotion des programmes d'action touchant la famille, qu'il s'agisse de la santé mentale ou des différents aspects de la vie familiale.

CONTENU DU PROGRAMME

322-114-74	ÉTIOLOGIE DE LA DYNAMIQUE DE LA FAMILLE	2-1-5	2 2/3
322-214-74	COUPLE ET FAMILLE: VALEURS, SEXUALITÉ, ÉTHIQUE	3-0-3	2
322-314-74	PATHOLOGIE SOCIALE ET FAMILIALE	2-2-3	2 1/3
322-414-74	TECHNIQUES D'INTERVIEW POUR MILIEU FAMILIAL	2-1-3	2
322-514-74	ÉMOTIVITÉ, CRÉATIVITÉ ET MOTRICITÉ CHEZ L'ENFANT	2-1-3	2
322-910-74	LA FAMILLE ET LES LOISIRS	2-1-3	2
322-920-74	HYGIÈNE ET SANTÉ	3-0-3	2
322-930-74	LA FAMILLE ET LA LOI	3-0-3	2
322-940-74	LA FAMILLE ET LA SÉCURITÉ SOCIALE	3-0-3	2
322-950-74	BUDGET FAMILIAL ET CONSOMMATION	3-0-3	2
322-960-74	OBSERVATION PARTICIPANTE	2-1-5	2 2/3
322-970-74	SÉMINAIRE PAR OBJECTIFS	1-2-12	5
350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3	2
350-213-71	INTRODUCTION À LA PSYCHOPATHOLOGIE	2-1-3	2
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3	2
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3	2
385-940-71	INTRODUCTION À LA VIE POLITIQUE	3-0-3	2
387-962-83	INTRODUCTION À LA SOCIÉTÉ	3-0-3	2
388-311-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES GROUPES I	2-2-3	2 1/3

*TYPE DE SANCTION:**ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES*

20 unités

Établissements autorisés:

cégep de Saint-Hyacinthe
collège André-Grasset
Séminaire de Saint-Augustin

OBJECTIFS

Sensibiliser à la dimension psychologique de l'animation, des adultes qui travaillent avec d'autres personnes dans des organismes, en éducation, en industrie, dans les mouvements familiaux, etc.

Développer des connaissances, des techniques, des habiletés qui seront utiles dans la vie professionnelle et dans la vie personnelle pour prendre en charge et mener à bien des situations d'animation.

Connaître les conditions qui font qu'un être humain fonctionne de façon satisfaisante. Améliorer la façon personnelle de bien fonctionner et d'être dans une démarche d'excellence.

CONTENU DU PROGRAMME

354-701-81	ATELIER D'INTÉGRATION	3-0-3	2
354-702-81	DÉVELOPPEMENT HUMAIN	3-0-3	2
354-703-81	LES PHÉNOMÈNES DE GROUPE	3-0-3	2
354-730-81	LA STRUCTURATION DES CONTENUS	3-0-3	2
354-731-81	ANIMATION DE PETITS GROUPE	3-0-3	2
354-732-81	ANIMATION DE GROUPE D'ACTION	3-0-3	2
354-733-81	ORGANISATION DES GRANDS GROUPE	3-0-3	2
354-734-81	LE LABORATOIRE EN ANIMATION	3-0-3	2

plus deux cours au choix parmi les suivants:

354-704-81	LES RELATIONS HUMAINES	3-0-3	2
354-705-81	LA CRÉATIVITÉ	3-0-3	2
354-706-81	LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	3-0-3	2
354-707-81	LE LEADERSHIP ET L'AUTORITÉ	3-0-3	2

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

20 unités

Établissements autorisés:

cégep Edouard-Montpetit
 cégep de Saint-Félicien
 cégep de Saint-Hyacinthe
 cégep de Sept-Iles
 Séminaire Saint-Augustin

OBJECTIFS

Sensibiliser à la dimension psychologique de la relation d'aide, des adultes qui travaillent avec d'autres personnes dans des organismes, en éducation, en industrie, dans les mouvements familiaux, etc.

Développer des connaissances, des techniques, des habiletés qui seront utiles dans la vie professionnelle et dans la vie personnelle pour prendre en charge et mener à bien des situations d'aide.

Connaître les conditions qui font qu'un être humain fonctionne de façon satisfaisante. Améliorer la façon personnelle de bien fonctionner et d'être dans une démarche d'excellence.

CONTENU DU PROGRAMME

354-701-81	ATELIER D'INTÉGRATION	3-0-3	2
354-702-81	DÉVELOPPEMENT HUMAIN	3-0-3	2
354-703-81	LES PHÉNOMÈNES DE GROUPE	3-0-3	2
354-740-81	LA COMMUNICATION	3-0-3	2
354-741-81	LA RELATION D'AIDE I	3-0-3	2
354-742-81	LA RELATION D'AIDE II	3-0-3	2
354-743-81	LA RELATION DE CONSULTATION	3-0-3	2
354-744-81	LE LABORATOIRE EN RELATION D'AIDE	3-0-3	2

plus deux cours au choix parmi les suivants:

354-704-81	LES RELATIONS HUMAINES	3-0-3	2
354-705-81	LA CRÉATIVITÉ	3-0-3	2
354-706-81	LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	3-0-3	2
354-707-81	LE LEADERSHIP ET L'AUTORITÉ	3-0-3	2

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

17 2/3 à 19 2/3 unités

Établissements autorisés:

Dawson College
 cégep de Rivière-du-Loup
 cégep de Saint-Laurent
 cégep du Vieux-Montréal

OBJECTIFS

Rendre les adultes engagés dans les secteurs du sport et des loisirs, responsables des fonctions qui leur sont dévolues. Par un processus de formation, assurer une autonomie plus grande, tout en augmentant la compétence et l'efficacité des préposés aux sports et loisirs. Répondre aux besoins de mobilité et de polyvalence qui sont les caractéristiques de plusieurs milieux de travail d'aujourd'hui.

CONTENU DU PROGRAMME

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3	2
391-912-74	STAGE TECHNIQUE SPÉCIALISÉ I	0-2-0	2/3
391-913-74	STAGE TECHNIQUE SPÉCIALISÉ II	0-2-0	2/3
391-914-74	STAGE TECHNIQUE SPÉCIALISÉ III	0-1-0	1/3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3	2
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4	2 2/3
401-938-76	GESTION PARTICIPATIVE D.P.O. et P.P.B.S.	3-0-3	2
601-911-76	FRANCAIS ÉCRIT	3-0-3	2

plus un cours parmi les suivants:

391-901-74	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	2-1-3	2
391-902-74	ANIMATION EN SPORTS	2-1-3	2
391-908-74	ORGANISATION DE COMPÉTITION	1-1-2	1 1/3
391-909-74	TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES	1-1-2	1 1/3

391.42

plus deux cours parmi les suivants:

387-979-72	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE SOCIALE	1-2-3	2
391-616-71	AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS	2-1-3	2
391-911-74	STRUCTURE DU SPORT AMATEUR QUÉBÉCOIS	3-0-3	2
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3	2
401-928-76	PUBLICITÉ	3-0-3	2
401-930-76	LE PROCESSUS DE SÉLECTION	3-0-3	2
401-933-76	LA FORMATION DU PERSONNEL	4-0-4	2 2/3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4	2 2/3

920708

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

16 à 18 1/3 unités

Établissements autorisés:

cégep André-Laurendeau
 cégep de Drummondville
 cégep de Maisonneuve
 cégep Montmorency

cégep de Rivière-du-Loup
 cégep de Sherbrooke
 cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

S'adressant à tous ceux qui, au sein d'une entreprise, travaillent déjà ou désirent éventuellement travailler au service du personnel, le programme en gestion de personnel fait le tour de la question à partir du rôle du service dans l'entreprise, en passant, par la législation du travail et l'étude de la convention collective, jusqu'aux techniques précises de sélection de personnel, d'évaluation de tâche et de rémunération, sans oublier la formation personnelle de l'individu qui sera régulièrement en relations avec d'autres personnes.

CONTENU DU PROGRAMME**BLOC A:** cinq cours au choix parmi les suivants:

401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2	2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3	2 1/3
401-923-76	ORGANISATION ET MÉTHODES	3-0-3	2
401-927-76	LE DROIT DU TRAVAIL	3-0-3	2
401-930-76	LE PROCESSUS DE SÉLECTION	3-0-3	2
401-933-76	LA FORMATION DU PERSONNEL	4-0-4	2 2/3
410-612-74	L'ÉVALUATION DES TÂCHES	3-0-3	2

BLOC B: plus trois cours au choix parmi les suivants:

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3	2
387-965-83	DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL PLANIFIÉ	3-0-3	2
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4	2 2/3
401-909-76	ADMINISTRATION PUBLIQUE I (Organisation)	3-0-3	2
410-532-74	LE RESSOURCEMENT ET LA DOTATION	4-0-4	2 2/3
410-622-74	LA NÉGOCIATION COLLECTIVE	3-0-3	2
410-632-74	BÉNÉFICES SOCIAUX	3-0-3	2

410.91**Initiation à la gestion Industrielle****(1982)**

TYPE DE SANCTION:**ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES**

17 à 17 2/3 unités

Établissements autorisés:

cégep Beauce-Appalaches

cégep de la Région de l'Amiante

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE

- Posséder un diplôme d'études collégiales professionnel ou une formation jugée équivalente.

OBJECTIFS

Améliorer la polyvalence des techniciens et technologistes du Québec oeuvrant dans les divers domaines de l'ingénierie tels: mécanique, électrotechnique, civil, etc., afin de leur permettre d'assumer le leadership pour lequel ils ont été formés au sein de l'industrie et de la société québécoise en général.

CONTENU DU PROGRAMME

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3	2
350-911-75	PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE	3-0-3	2
383-915-71	INITIATION À LA VIE ÉCONOMIQUE	3-0-3	2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3	2 1/3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4	2 2/3
410-660-74	ADMINISTRATION	3-0-3	2

plus deux cours parmi les suivants:

401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2	2
401-927-76	LE DROIT DU TRAVAIL	3-0-3	2
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3	2
410-430-74	MARKETING I	3-1-4	2 2/3
420-900-74	INITIATION À L'INFORMATIQUE	2-1-3	2
601-924-67	LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TECHNIQUE	3-0-3	2

930426

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

26 2/3 unités

Établissements autorisés:

cégep Beauce-Appalaches
 Champlain Regional College
 (campus Lennoxville)
 cégep de La Pocatière
 cégep de Matane

cégep Montmorency
 cégep de la Région de l'Amiante
 cégep de Sherbrooke
 cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

Permettre aux propriétaires, gérants et administrateurs d'équipement touristique (restaurants, hôtels, motels, terrains de camping, boutiques d'art, etc.) d'être initiés aux principes de l'administration et de la promotion du tourisme, pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins actuels et futurs de cette industrie primordiale.

CONTENU DU PROGRAMME

401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3	2
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3	2
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3	2
410-430-74	MARKETING I	3-1-4	2 2/3
414-101-80	INTRODUCTION AU TOURISME	2-1-3	2
414-111-80	TECHNIQUES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION	2-1-1	1 1/3
414-211-80	LE TOURISME RÉGIONAL AU QUÉBEC	2-1-3	2
414-311-80	LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES	2-1-3	2
414-411-80	ANIMATION TOURISTIQUE (GUIDAGE)	1-2-1	1 1/3
414-671-80	ORGANISATION HÔTELIÈRE	2-0-2	1 1/3
604-103-82	ANGLAIS ÉLÉMENTAIRE III	2-1-3	2
604-104-82	ANGLAIS ÉLÉMENTAIRE IV	2-1-3	2
604-301-82	ANGLAIS INTERMÉDIAIRE I	2-1-3	2
604-908-83	ANGLAIS DES AFFAIRES B	3-0-3	2

TYPE DE SANCTION:

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

20 unités

Établissements autorisés:

Champlain Regional College
 (campus Lennoxville)
 (campus Saint-Lambert)
 cégep de Jonquière
 cégep Montmorency

cégep de Saint-Félicien
 cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
 cégep de Shawinigan
 cégep de Valleyfield

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse aux personnes qui sont intéressées à travailler dans des agences de voyage et chez les grossistes en voyage et d'y obtenir rapidement un poste de responsabilité. Il leur permettra de répondre adéquatement aux besoins des clients et de coordonner les différentes tâches effectuées par les agents de voyage.

CONTENU DU PROGRAMME

320-103-70	INTRODUCTION À LA CARTE DU MONDE	2-1-3	2
414-351-80	LES GRANDES DESTINATIONS TOURISTIQUES DU MONDE I	1-1-2	1 1/3
414-361-80	TARIFICATION I	2-1-3	2
414-451-80	LES GRANDES DESTINATIONS TOURISTIQUES DU MONDE II	1-1-2	1 1/3
414-461-80	TARIFICATION II	2-1-3	2
414-551-80	LES GRANDES DESTINATIONS TOURISTIQUES DU MONDE III	1-1-2	1 1/3
414-601-80	ORGANISATION DE VOYAGE	2-1-3	2
414-661-80	VENTE DES SERVICES TOURISTIQUES	1-2-1	1 1/3
414-692-83	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	0-3-3	2
420-948-78	INITIATION À L'INFORMATIQUE COMMERCIALE	2-1-3	2

plus un cours au choix parmi les suivants:

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3	2
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3	2
410-430-74	MARKETING I	3-1-4	2 2/3
604-907-83	EXPRESSION ORALE AVANCÉE	3-0-3	2

TYPE DE SANCTION:
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

23 unités

Établissements autorisés:

cégep de Rosemont
 cégep de Saint-Jérôme

OBJECTIFS

Former des intervenants en récupération des déchets qui soient aptes à identifier les produits récupérables et à les caractériser selon les alternatives possibles d'enfouissement massif.

Fournir aux intervenants en récupération des outils d'organisation, de planification et de gestion favorisant l'implantation et la rentabilité de l'industrie de la récupération, tant communautaire que privée, et la compréhension des particularités de ce marché.

CONTENU DU PROGRAMME

401-981-78	COMMENT SE LANCER EN AFFAIRE	1-2-3	2
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3	2
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3	2
415-709-83	INTRODUCTION À LA RÉCUPÉRATION	3-0-3	2
415-710-83	ÉTUDE DES MATIÈRES PREMIÈRES	3-0-3	2
415-711-83	LES DÉCHETS ET LEURS MODES DE TRAITEMENT	2-1-3	2
415-712-83	L'INDUSTRIE DE LA RÉCUPÉRATION	3-0-3	2
415-713-83	L'IMPLANTATION DE LA RÉCUPÉRATION	3-1-3	2 1/3
415-714-83	ÉTUDE DES MATIÈRES RÉCUPÉRABLES I	3-1-3	2 1/3
415-715-83	ÉTUDE DES MATIÈRES RÉCUPÉRABLES II	3-1-3	2 1/3
415-716-83	LA LÉGISLATION ET LA RÉCUPÉRATION	3-0-3	2

415.47**Transport****(1982)**

TYPE DE SANCTION:
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

23 1/3 unités

Établissement autorisé:
cégep André-Laurendeau

OBJECTIFS

Ce programme vise à préparer la personne à évoluer dans le domaine du transport en lui donnant des outils précis qui lui permettront de se rendre très rapidement productif dans l'entreprise.

CONTENU DU PROGRAMME

320-945-79	GÉOGRAPHIE DES TRANSPORTS ET DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION	2-2-4	2 2/3
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3	2 1/3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4	2 2/3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4	2 2/3
410-507-79	TECHNIQUES DE TRANSPORT I	3-2-4	3
410-517-79	DROIT ET SES INCIDENCES ÉCONOMIQUES EN TRANSPORT	3-0-2	1 2/3
410-527-79	LOGISTIQUE ET APPLICATIONS AU TRANSPORT I	2-1-2	1 2/3
410-607-79	TECHNIQUES DE TRANSPORT II	3-2-4	3
410-627-79	LOGISTIQUE ET APPLICATIONS AU TRANSPORT II	2-1-2	1 2/3
410-637-79	MARKETING DU TRANSPORT	1-2-3	2

920820

TYPE DE SANCTION:
 ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

43 2/3 unités

Établissement autorisé:
 cégep François-Xavier-Garneau

OBJECTIFS

Connaître les oeuvres d'art aux plans artistique, technique et administratif, afin de favoriser leur compréhension optimale, d'encourager leur diffusion et de permettre leur mise en marché.

S'intégrer au milieu artistique par l'acquisition de notions en histoire de l'art et par la connaissance des artistes, des techniques utilisées et de leurs oeuvres.

Établir des relations inter-personnelles et de communication avec les gens intéressés par les arts. Connaître les rouages administratifs, les mécanismes propres à l'organisation d'une exposition et le marché des oeuvres d'arts.

CONTENU DU PROGRAMME

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3	2
401-704-83	TECHNIQUES DE VENTE	3-0-3	2
401-705-83	ÉLÉMENTS DE MARKETING ET GALERIE D'ART	3-0-3	2
401-706-83	ÉLÉMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3-0-2	1 2/3
401-708-83	ÉLÉMENTS DE COMPTABILITÉ	3-0-3	2
510-704-83	CONNAISSANCE DES TECHNIQUES PICTURALES	1-2-1	1 1/3
510-705-85	CONNAISSANCE DES TECHNIQUES DE L'ESTAMPE ET DE REPRODUCTION	1-2-1	1 1/3
510-706-83	INITIATION À UNE TECHNIQUE PICTURALE	1-2-1	1 1/3
520-701-83	LES GRANDS COURANTS ARTISTIQUES I	3-0-3	2
520-702-83	ÉVOLUTION DES ARTS AU QUÉBEC (début à 1940)	3-0-3	2
520-705-83	LES PEINTRES	2-1-3	2
520-706-83	LA PEINTURE AU QUÉBEC	2-1-3	2
520-708-83	L'ART TRIDIMENSIONNEL	3-0-2	1 2/3

570.32

520-711-83	LES GRANDS COURANTS ARTISTIQUES II	3-0-3	2
520-712-83	ÉVOLUTION DES ARTS AU QUÉBEC (DE 1940 À NOS JOURS)	3-0-3	2
570-701-83	INITIATION À LA PHOTOGRAPHIE	1-2-1	1 1/3
570-705-83	RELATIONS PUBLIQUES ET GALERIE D'ART	2-1-3	2
570-706-83	LA GALERIE D'ART: CONTENU ET AMÉNAGEMENT	1-2-2	1 2/3
570-707-83	LE MARCHÉ DE L'OEUVRE D'ART	2-1-2	1 2/3
570-708-83	CLASSIFICATION ET MISE EN VALEUR DES OEUVRES D'ART	1-2-2	1 2/3
570-712-83	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	0-4-4	2 2/3
570-722-83	STAGE D'INTÉGRATION	0-8-8	5 1/3

870309

TYPE DE SANCTION:
 ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

28 1/3 unités

Établissements autorisés:

Dawson College
 collège de photographie Marsan

OBJECTIFS

Ce programme prépare à oeuvrer dans le domaine de la photographie commerciale en couleur et en noir et blanc.

CONTENU DU PROGRAMME

570-104-79	INITIATION À LA PRISE DE VUE I	1-2-1	1 1/3
570-144-79	LABORATOIRE NOIR ET BLANC I	1-2-0	1
570-204-79	INITIATION À LA PRISE DE VUE II	1-2-1	1 1/3
570-234-79	SCIENCES DE LA PHOTOGRAPHIE II	2-1-0	1
570-254-79	PRISE DE VUE I	1-2-1	1 1/3
570-344-79	LABORATOIRE NOIR ET BLANC II	1-2-1	1 1/3
570-374-79	PROJET D'EXPRESSION VISUELLE I	1-2-1	1 1/3
570-444-79	LABORATOIRE NOIR ET BLANC III	1-2-1	1 1/3
570-454-79	PRISE DE VUE II	3-3-0	2
570-534-79	PHOTOGRAPHIE APPLIQUÉE I	2-4-2	2 2/3
570-544-79	CONFÉRENCE ET CONTACT I	3-0-2	1 2/3
581-236-79	ÉLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIE NOIR ET BLANC	1-3-1	1 2/3
581-336-79	COMPLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIE NOIR ET BLANC	1-3-1	1 2/3
581-436-79	ÉLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIE COULEUR	1-3-1	1 2/3
581-536-79	LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE COULEUR I	1-3-2	2
581-636-79	LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE COULEUR II	1-4-2	2 1/3
581-906-73	THÉORIE DE LA COULEUR	1-1-1	1
581-913-73	LUMIÈRE ET OPTIQUE PHOTOGRAPHIQUE	2-1-2	1 2/3

TYPE DE SANCTION:
 ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

49 2/3 unités

Établissements autorisés:

cégep d'Alma
 cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

Former des ébénistes qui seront aptes à concevoir, à réaliser et à administrer les différents projets réalisés dans une ébénisterie. Acquérir les techniques d'ébénisterie particulièrement dans les cinq sphères d'apprentissage, soit: méthodes, dessin, aménagement, sculpture et administration.

Ce programme s'adresse aux personnes qui oeuvrent déjà dans le secteur de l'ébénisterie de même qu'à celles qui n'ont aucune expérience du domaine. Les adaptations nécessaires seront faites pour convenir aux diverses clientèles.

CONTENU DU PROGRAMME

233-451-77	ÉTUDE DES STYLES DU MOBILIER	3-0-2	1 2/3
401-906-76	COÛT ET ESTIMATION	3-1-2	2
401-916-76	DROIT DES AFFAIRES	3-0-3	2
401-981-78	COMMENT SE LANCER EN AFFAIRE	1-2-3	2
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3	2
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3	2
570-110-79	DESSIN TECHNIQUE I	1-2-1	1 1/3
570-210-79	DESSIN TECHNIQUE II	1-2-1	1 1/3
570-303-79	TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR I	1-2-0	1
570-310-79	DESSIN TECHNIQUE III	1-2-1	1 1/3
570-403-79	TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR II	1-2-0	1
570-410-79	DESSIN TECHNIQUE IV	1-2-1	1 1/3
570-563-79	CONSTRUCTION DU MEUBLE I	1-2-1	1 1/3
570-663-79	CONSTRUCTION DU MEUBLE II	1-2-1	1 1/3
570-709-80	ÉBÉNISTERIE I	3-6-2	3 2/3

570.39

570-719-80	ÉBÉNISTERIE II	3-6-2	3 2/3
570-729-80	ÉBÉNISTERIE III	3-6-2	3 2/3
570-739-80	ÉBÉNISTERIE IV	3-6-2	3 2/3
570-749-80	ÉBÉNISTERIE V	3-6-2	3 2/3
570-759-80	ÉBÉNISTERIE VI	2-10-2	4 2/3
570-769-80	SCULPTURE I	1-3-1	1 2/3
570-779-80	SCULPTURE II	1-3-1	1 2/3
570-789-80	SCULPTURE III	1-3-1	1 2/3

930817

TYPE DE SANCTION:
 ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

21 1/3 unités

Établissements autorisés:
 Champlain Regional College
 (campus Lennoxville)
 cégep de Victoriaville

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse aux gens de l'industrie manufacturière. Il vise à leur offrir non pas une formation de base, mais des cours de perfectionnement.

Les objectifs poursuivis se ramènent à trois:

- Acquérir des connaissances susceptibles de rendre aptes à occuper divers postes du domaine de la couture et de la mode;
- Faire comprendre le processus de fabrication, c'est-à-dire les diverses phases de la confection du vêtement, de façon à rendre autonome;
- Parfaire les connaissances dans le domaine du vêtement.

CONTENU DU PROGRAMME

571-102-76	TECHNIQUES DE COUTURE	1-2-3	2
571-112-76	CONFECTION I	1-2-3	2
571-132-76	COUPE À PLAT I	1-2-3	2
571-212-76	CONFECTION II	1-2-3	2
571-232-76	COUPE À PLAT II	1-2-3	2
571-312-76	CONFECTION III	1-2-3	2
571-351-82	COUPE À PLAT III	1-2-1	1 1/3
571-412-76	CONFECTION IV	1-2-3	2
571-701-83	CONSTRUCTION D'UN MANNEQUIN PERSONNEL	1-2-3	2
571-702-83	AGENCEMENT DE GARDE-ROBE ET ÉTUDE DES COULEURS	1-2-3	2
571-703-83	CONNAISSANCE DES TISSUS (FIBRES ET MATÉRIAUX)	1-2-3	2

Supprimé 960124

410.45

Assurance-vie

(1979)

TYPE DE SANCTION:
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

15 unités

Établissements autorisés:

cégep de Drummondville
cégep Edouard-Montpetit
cégep de Jonquière

cégep Montmorency
cégep de Sherbrooke

OBJECTIFS

Ce programme offre, en plus d'une formation de base en mathématique, en comptabilité et en économique, une solide documentation en assurance, permettant au gradué d'oeuvrer dans n'importe quel secteur d'une compagnie d'assurance: de l'appréciation des risques à l'évaluation et au règlement d'une réclamation.

CONTENU DU PROGRAMME

401-921-76	ÉLÉMENTS DE L'ASSURANCE-VIE	3-0-3	2
410-503-79	PLACEMENT	3-0-2	1 2/3
410-515-79	BESOINS EN ASSURANCE-VIE	3-0-2	1 2/3
410-525-74	ASPECTS LÉGAUX ET FISCAUX DE L'ASSURANCE-VIE	4-0-4	2 2/3
410-535-74	ÉLÉMENTS D'ACTUARIAT	3-0-3	2
410-605-79	SERVICE AUX ASSURÉS	3-0-2	1 2/3
410-615-79	BESOINS EN ASSURANCE-VIE COLLECTIVE	3-0-2	1 2/3
410-625-79	ÉLÉMENTS DE SÉLECTION DES RISQUES EN ASSURANCE-VIE	3-0-2	1 2/3

930428